

PLAN LOCAL D'URBANISME de LEVROUX

BILAN DE LA CONCERTATION

La Commune de Levroux a prescrit l'élaboration de son plan local d'urbanisme par délibération en date du 18 juillet 2013.

Conformément aux articles L.103-2 à L103-6 du Code de l'Urbanisme, la délibération du conseil municipal du 18 juillet 2013 a défini les modalités de la concertation avec les habitants, le monde agricole et les autres personnes concernées pendant la procédure d'élaboration du P.L.U.

Les modalités de la concertation étaient les suivantes :

- Mise à disposition du public des informations et des avis reçus au siège de la mairie et sur le site internet,
- Publication sur le site des articles concernant le PLU au fur et à mesure de l'avancée des études,
- Registre ouvert au public pour y insérer ses observations,
- Envoi de documents écrits,
- Possibilité pour la population de faire des remarques par mail,
- Deux réunions publiques seront organisées.

Réunions publiques

Deux réunions publiques, suivies de débats publics ont été organisés par la commune les 7 et 8 octobre 2015. Chacune de ces réunions a été annoncée par voie d'affiches, dans la presse locale et par l'intermédiaire des panneaux lumineux.

La première réunion publique avait pour objet de présenter la loi ALLUR, la loi GRENELLE. La seconde réunion dédiée au monde agricole a permis de préciser les principaux fondements de la loi grenelle concernant l'arrêt de consommation des terres naturelles ou agricoles, le changement de destination des propriétés.

Chacune de ces réunions était suivie de débats selon le schéma suivant : après une présentation par Monsieur FRIED, Maire de LEVROUX et par Mr BAFFERT, consultant en urbanisme, chaque participant était invité à formuler ses observations, poser des questions auxquelles les Elus présents, Monsieur BAFFERT et le bureau d'études apportaient des réponses ou des précisions.

Documents écrits

Un courrier en date du 22 octobre 2015 a été envoyé à chaque propriétaire d'un bâti en zone agricole les invitant à se rendre en mairie du 9 au 16 novembre 2015 afin de les inciter à faire les démarches nécessaires pour qu'en cas de vente ou en cas de cessation de leur activité, ils puissent se prémunir des désagréments de cette loi.

70 personnes se sont présentées aux Elus. A l'issue de cette consultation, tous les intéressés ont fourni les éléments (plans et photos) pour permettre le changement de destination.

Mise à disposition des documents constitutifs du PLU au fur et à mesure de leur élaboration & mise à disposition d'un registre permettant au public de consigner ces observations.

Un registre d'observations a été mis à disposition du public auprès du service de l'urbanisme à compter du mois d'avril 2015.

Les documents ont été mis à disposition du public au fur et à mesure de leur élaboration, puis sur le site internet de la commune. On peut noter plus particulièrement :

- le projet de règlement novembre 2015,
- le projet de cartes du zonage à compter de mars 2016 et mai 2016,
- le PADD à compter de novembre 2015, puis mai 2016,
- le rapport de présentation avril et juin 2016,
- l'OAP mars 2016.

Remarques par Mail

Aucune remarque ni observations n'ont été envoyées sur le mail de la mairie de Levroux.

Ce bilan clôture la phase de concertation préalable.

Le projet de PLU sera soumis à enquête publique, au cours de laquelle les habitants de Levroux auront une nouvelle fois l'occasion de s'exprimer sur le projet de PLU et de faire valoir leurs observations.